

Gilles MERGY  
Conseiller Municipal de Fontenay-aux-Roses  
54 rue Boucicaut  
92260 Fontenay-aux-Roses

Monsieur Dupuy, Président  
Monsieur Vanoverschelde, Directeur Général  
Hauts- de- Seine Habitat  
45, rue Paul Vaillant Couturier  
92 632 Levallois Perret – Cedex

A Fontenay-aux-Roses, le 25 mai 2020

LETTRE RECOMMANDEE AVEC ACCUSE DE RECEPTION

Objet : Transmission des diagnostics amiante – LES BLAGIS

Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur Général,

Depuis plusieurs années, HAUTS DE SEINE HABITAT souhaite modifier profondément le quartier des Blagis situé dans la commune de Fontenay-aux-Roses. Ce projet n'est pas un simple ravalement avec une isolation, qui s'imposerait d'ailleurs depuis plusieurs années, mais une transformation totale d'un quartier emblématique de notre commune sur 8 hectares qui conduirait à une surdensification et aura des conséquences sur toute la ville.

Pour mémoire, le projet comporte la démolition-reconstruction des immeubles existants et la construction de 600 logements privés. Ainsi, le nombre de logements sur ce site passerait de 833 logements à 1433 logements environ et vous prévoyez, semble-t-il, de financer cette opération par la vente de droits à construire à divers promoteurs immobiliers.

Afin de justifier cette profonde transformation, HAUTS DE SEINE HABITAT a mis en avant la présence d'amiante dans les logements depuis 2014. A ce propos, aux termes de l'article du Parisien du 3 juillet 2014 « *Amiante aux Blagis : lourds travaux en vue* », HAUTS DE SEINE HABITAT avait annoncé que le diagnostic amiante serait adressé aux locataires, ce qui n'a pas été fait 6 ans après...

Le fait que HAUTS DE SEINE HABITAT n'ait jamais communiqué au sujet de l'amiante est particulièrement choquant à double titre :

- d'abord, pour les 1800 habitants de ce quartier qui n'ont pas d'information sur leurs conditions de vie au quotidien dans ces logements et leur santé. Ils sont en droit de savoir précisément si les matériaux contenant de l'amiante sont détériorés et s'ils présentent un danger ou non ;
- ensuite, le fait que HAUTS DE SEINE HABITAT se prévale d'un tel diagnostic, sans jamais le communiquer y compris pendant l'enquête publique, pour modifier complètement un quartier emblématique qui fait partie de l'histoire de la ville et auquel nous sommes particulièrement attachés est également choquant et incompréhensible sur un plan démocratique.

A ce sujet Monsieur le maire a d'ailleurs confirmé cet état de fait lors du conseil municipal du 23 avril dernier puisqu'il a précisé n'être en possession du diagnostic amiante que depuis « *quelques jours* ». Il n'en avait donc pas connaissance préalablement alors même qu'il mettait en avant celui-ci depuis plusieurs années pour porter politiquement le projet de HAUTS DE SEINE HABITAT, ce qui interroge sur la méthode et la transparence.

Vous n'auriez donc pas communiqué à la mairie de Fontenay-aux-Roses le diagnostic qui justifie à vos yeux de raser ce quartier et de le surdensifier largement. Vous ne l'avez pas plus communiqué dans le cadre de l'enquête publique.

HAUTS DE SEINE HABITAT compte-elle réellement modifier la typologie profonde d'un quartier et augmenter considérablement sa densité sans une information objective de la population de ce quartier et de notre ville ?

Cette absence de communication du diagnostic amiante pourrait remettre en question le bien fondé de votre projet tant sur le volet politique que juridique.

Il est temps pour HAUTS DE SEINE HABITAT de placer, au centre du débat, le diagnostic amiante sur lequel elle s'est appuyée pour justifier ce projet.

Je vous serai donc vivement reconnaissant de bien vouloir transmettre, dès réception de mon courrier, ces diagnostics amiante à l'ensemble des élus de la commune de Fontenay-aux-Roses.

Par ailleurs, je profite du présent courrier pour vous relancer sur celui en date du 19 avril 2020 relatif au mauvais entretien de vos immeubles des Blagis, qui n'a reçu aucune réponse à ce jour et n'a été suivi d'aucune amélioration.

Ce courrier est également adressé, pour information, à la préfecture des Hauts-de-Seine et à l'ensemble des élus de la commune de Fontenay-aux-Roses.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de ma considération distinguée.

Gilles Mergy

**Copie à :**

Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine

Monsieur le Maire de Fontenay-aux-Roses